



Mécanicien de tracteurs et machines agricoles horticoles (H/F/X)

Mobilité - Mécanique | Nature - Jardins

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Amoureux / Amoureuse de nature et de grosse mécanique? Ce n'est pas incompatible avec cette formation !

Le Mécanicien et la Mécanicienne de tracteur et de machines agricoles et horticoles **réparent et entretiennent** une grande variété de **véhicules de + de 3,5 tonnes** mais aussi des voitures, des motos, des utilitaires... Les Mécaniciens de tracteur et de machines agricoles et horticoles effectuent les **réparations générales en atelier ou de dépannage** sur le terrain. Ils travaillent avec un accent particulier sur la composante **pneumatique et hydraulique**. Ils réalisent les essais, posent les diagnostics, effectuent les entretiens périodiques. Ils utilisent des équipements complémentaires spécifiques aux travaux du monde agricole.

Au cours de cette formation en Apprentissage, tu t'exerceras à réaliser toutes les tâches de ton futur métier de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles.



Effectuer les différentes opérations d'entretien périodiques et préventives d'un véhicule : tu vidanges les différents circuits d'un véhicule. Tu remplaces les pièces d'entretien périodique. Tu effectues la maintenance du véhicule. Tu procèdes à la vérification de chacun des points faisant l'objet d'un examen au contrôle technique conformément aux réglementations en vigueur. Tu assures la mise en service d'un véhicule neuf. Tu prépares le véhicule neuf à la livraison. Tu contrôles la conformité du fonctionnement du véhicule.

Remplacer ou réparer par dépose et pose la ou les pièces défectueuses : tu utilises correctement l'outillage et l'équipement spécifiques. Tu déposes et reposes et répare des sous-ensembles. Tu contrôles leur remise en état.

Réaliser les réglages nécessaires au bon état de fonctionnement du véhicule : tu cales la distribution et tu règles les soupapes. Tu cales la pompe d'injection et les injecteurs. Tu alignes les trains roulants. Tu règles les paramètres du système d'injection. Tu vérifies la pression et dépression des circuits d'alimentations. Tu règles la suspension, la garde de l'embrayage et des sous ensemble de carrosserie.

Diagnostiquer une panne ou une anomalie d'origine mécanique, électrique, électronique, hydraulique ou pneumatique : tu définis le problème. Tu isolés la panne de l'anomalie. Tu identifies la ou les causes du problème et tu établis la procédure de correction.

Organiser son poste de travail : tu lis et interprètes la documentation technique. Tu appliques les mesures de sécurité, d'hygiène et environnementales. Tu prépares l'intervention sur le véhicule pour l'entretien et la réparation. Tu entretiens et ranges l'outillage, l'équipement et l'installation de peinture. Tu contrôles la qualité des interventions.

Communiquer avec la clientèle : tu accueilles le client et tu assures le suivi à la clientèle. Tu remplis les documents administratifs et comptables liés à l'intervention et communique par téléphone, e-mail ou en ligne. Tu présentes le service ou le produit à la clientèle.

S'intégrer dans la vie professionnelle : tu travailles en équipe. Tu mets à jour tes compétences. Tu respectes les règlements administratifs du secteur.

Alors si tu souhaites tracer le sillon de ton avenir professionnel, rends-toi dans un Centre IFAPME pour débiter ta formation !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Fonction Critique » : les employeurs ont du mal à trouver des candidats correspondant pleinement aux exigences de l'emploi. Vous aurez donc des possibilités d'emploi à la suite de votre formation.



Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un garage spécialisé

Employé / Employée dans une concession de tracteurs et machines agricoles

Employé / Employée dans une exploitation agricole

Débouché(s) future(s) formation(s)

Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/mecanicien-de-tracteurs-et-machines-agricoles-et-horticoles>) horticoles) (adulte)

Réparateur de poids lourds (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/repateur-de-poids-lourds>) (adulte)

Point(s) fort(s)

Fonction critique (nombreux emplois) Inscription gratuite Contact client Travail en atelier et à l'extérieur (dépannage) Sur le terrain

Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

Aptitudes

Un mécanicien de tracteur et de machines agricoles et horticoles a une passion pour ceux-ci. Il sait prendre des initiatives et est soucieux de la qualité de son travail. Il travaille de manière rigoureuse en respectant les prescriptions du constructeur et est capable de travailler de manière autonome et efficace. Il pose des diagnostics en vue de résoudre les problèmes et est capable de communiquer aisément avec le client.

Il est soucieux de sa formation permanente et du suivi des évolutions liées à la profession, a le sens des responsabilités et est respectueux du véhicule du client. Il respecte la propreté, la sécurité, la santé et l'hygiène dans l'entreprise et est respectueux de l'environnement.



Programme

1ère année :

- G06/1 Moteurs - Refroidissement (52h)
- G06/1 Transmissions (12h)
- G06/1 Direction-suspensions (12h)
- G06/1 Freins (12h)
- G06/1 Equipements électriques et électroniques (12h)
- G06/1 Alimentations essence (12h)
- G06/1 Alimentations diesel (12h)
- G06/1 Carrosserie - Eléments de sécurité (8h)
- G06/1 Electricité (E110) (24h)
- G06/1 Prévention EDUCAM (8h)
- G06/1 Lecture de schémas (E120) (16h)

2ème année :

- G06/2 Moteurs - Refroidissement (24h)
- G06/2 Transmissions (12h)
- G06/2 Direction-suspensions (12h)
- G06/2 Freins (12h)
- G06/2 Equipements électriques et électroniques (12h)
- G06/2 Alimentations essence (12h)
- G06/2 Alimentations diesel (20h)
- G06/2 Carrosserie - Eléments de sécurité (8h)
- G06/2 Electronique (E210) (18h)
- G06/2 Détection et résolution d'anomalies (E220) (26h)

3ème année :

- G06/3 Moteurs - Refroidissement (24h)
- G06/3 Transmissions (12h)
- G06/3 Direction-suspensions (12h)



G06/3 Freins (12h)

G06/3 Equipements électriques et électroniques (12h)

G06/3 Alimentations essence (12h)

G06/3 Alimentations diesel (20h)

G06/3 Carrosserie - Eléments de sécurité (8h)

G06/3 Electronique digitale , capteurs, actionneurs (E310-E320) (44h)

Condition d'admission à une formation pour jeunes - Conditions spécifiques

Conditions spécifiques liées à cette formation

Le candidat qui souhaite conclure un contrat d'Alternance pour cette profession doit répondre à l'une des conditions suivantes :

Avoir **15 ans accomplis** et **avoir réussi** le 1er degré de l'enseignement secondaire (**CE1D**) ou une 3ème année de l'enseignement professionnel ;

Avoir **15 ans accomplis** et avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 et **réussir l'épreuve d'admission spécifique, organisée par l'IFAPME.**

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.



S'inscrire à une formation pour jeunes

Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.





Perwez

Rue des Dizeaux, 6 1360 Perwez

081 39 15 00

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 20h

Le vendredi et samedi : de 8h à 13h

Non disponible

centre.perwez@ifapme.be

Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!

